

# LOISON

*En Infos*

**SOUS LENS**

La Vie Loisonnaise

N° 138 NOVEMBRE 2010

**chronodrive :**  
**des services et surtout des emplois**





Chères Loisonnaises, Chers Loisonnais et très chers tous,

Les pages consacrées aux événements associatifs, festifs et culturels en sont le reflet : la période automnale a été particulièrement riche en animations. La Municipalité, les Offices, les Associations, les Comités d'animations ont déployé de nombreuses activités pour offrir aux loisonnaises et loisonnais des lieux de partage et de joie ; je vous laisse découvrir les photos souvenirs de ces moments forts.

Un petit clin d'œil particulier pour Marie et Léon DUHEN qui ont réitéré leurs vœux de mariage au sein de la maison commune à l'occasion de leurs Noces de Diamant.

La dernière phase de la troisième tranche des travaux du centre ville est quasiment terminée ; la RD 162 est de nouveau ouverte à la circulation avec des aménagements réalisés pour votre bien-être et votre sécurité.

Le premier Chronodrive du Pas de Calais s'est installé à Loison-sous-Lens avec l'appui et le soutien de la Municipalité dans un seul but : créer de l'emploi comme je vous l'annonçais dans ma profession de foi. A ce jour plusieurs jeunes loisonnais ont signé leur premier contrat à durée indéterminée et d'autres devraient suivre.

Le site internet communal, qui a vu le jour en décembre 2003, a fait une nouvelle fois peau neuve grâce au travail acharné d'un groupe constitué d'élus et de techniciens loisonnais. Un deuxième arobase viendra-t-il récompenser notre site aux labels villes internet ? Je le souhaite vivement !

La fin de l'année approche et votre Marché de Noël fêtera le 3 décembre prochain ses dix années d'existence. Vous trouverez ci-joint le programme et j'espère pouvoir vous saluer lors de ces trois jours de festivités.

Je souhaite à l'ensemble de la population loisonnaise de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous invite dès maintenant à la cérémonie de présentation des vœux le Vendredi 14 Janvier 2011 à 18 h 30 en la Halle des Sports Cyr Louis Raux.

Votre dévoué Maire,  
Daniel KRUSZKA

Sommaire

Page 3 Le Tissu Associatif

Page 5 Evénement

Page 6 Notre Commune

Page 10 La Jeunesse Loisonnaise

Page 12 Infos et Agenda

Directeur de publication :  
Daniel Kruszka, Maire  
Hôtel de Ville - 62218 Loison-sous-Lens  
Tél. : 03 21 13 03 49

Imprimerie l'Artésienne :  
BP 99 - Z.I. de l'Alouette - 62800 Liévin  
Tél. : 03 21 72 78 90

## La Choréale a chanté tout un week-end

▼ La Choréale a organisé un stage de chant ouvert à tous à la salle Cuvelier les 25 et 26 septembre dernier. Plus de 60 personnes ont participé à cet évènement, certains ont même fait le déplacement depuis la Bretagne ou encore Clermont-Ferrand. Mme Claudie Florek, professeur de chant, a donc appris cinq chansons aux participants pendant toute la journée du samedi et le dimanche matin. Le stage s'est achevé par un concert de restitution devant un public nombreux, composé notamment de M. Daniel Kruszka, Maire, et de Mme Danielle Guidé, Adjointe. M. Daniel Creton, Président de l'association, est très heureux du succès de son animation.



## La traditionnelle bourse aux vêtements de l'Association Familiale



▲ L'Association Familiale a organisé une bourse aux vêtements du 5 au 7 octobre 2010 au foyer Lucien Harmant. Pour cela, 54 exposants se sont déplacés de toute la région afin de participer à ce rendez-vous d'automne. Venant d'Arras, de Douai, d'Aix-Noulette ou encore de la Bassée, ils ont tous confié leurs vêtements à M. Hervé Lejeune, Président de l'association, qui s'est chargé de les répertorier avec son équipe de bénévoles afin de les vendre au meilleur prix. Au total, plus de 1570 vêtements ont été déposés et un tiers ont trouvé preneurs.

## Rencontre sportive à la halle des sports



▲ Les passionnés d'arts martiaux se sont rassemblés lors d'un stage international de ju-jitsu au complexe sportif Christian Wermers les 2 et 3 octobre. Plus de 300 personnes étaient présentes venant de Belgique et des quatre coins de France (Nord-Pas de Calais, région parisienne, Champagne-Ardenne, Bretagne, Languedoc-Roussillon...). Le samedi était réservé au gradé de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> stade des valeurs, tandis que tous les pratiquants, de la ceinture blanche au titre de Renshi, pouvaient participer à la journée du dimanche. M. Bruno Duchatel, Président du Judo Ju-Jitsu Traditionnel Loisonnais, est content d'avoir pu rencontrer d'autres clubs d'arts martiaux et d'avoir eu des échanges sportifs avec ces derniers. Cet évènement a marqué le début des rencontres sportives de la région.

## La cité est en fête avec Vivacité 8

▼ La soirée dansante organisée par l'association Vivacité 8 dans le cadre de « Cité en fête » a réuni plus de 100 personnes à la salle Cuvelier. Tous les participants ont pu déguster une copieuse choucroute concoctée par un traiteur et ont ensuite dansé sur des airs entraînants.

Cette animation, qui était ouverte à tout public, a remporté un franc succès. M. Christian Crépel, Président de l'association, est ravi de la réussite de cette manifestation. Il prépare son programme pour l'année 2011 en vue de son Assemblée Générale qui aura lieu en janvier.



## Le Comité des Fêtes du Centre est en ébullition

▲ Comme chaque année, le Comité des Fêtes du Centre, présidé par Mme Elisa Chimot, a organisé un marché aux puces à la base de plein air début novembre. Malgré la pluie, de nombreux puciers se sont installés le long des allées afin de vendre au plus offrant les affaires qu'ils ne souhaitent plus conserver. C'est pourquoi beaucoup de chineurs ont arpenté la base de plein air dans le but de trouver la perle rare. Des promeneurs étaient également là pour flâner et passer un moment agréable dans notre commune.

Ce même jour a eu lieu le lancement de la fête foraine en centre-ville. Les manèges, pour petits et grands, se sont installés sur la place du Général de Gaulle toute une semaine. Le stand de gaufres, pommes d'amour, sucettes, chichis et nougats n'a pas désempli pour le plaisir gustatif de chacun !



## Réunion de l'UFOLEP avec le L.A.C. Tir



▲ Les membres du Loison Athlétic Club section Tir ont participé à l'Assemblée Générale de l'Ufolep. A cette occasion, l'ensemble des clubs de tir du Pas-de-Calais se sont réunis à la salle Duhamel afin de faire le bilan financier et sportif de l'année écoulée. Ensuite, le calendrier prévisionnel des compétitions officielles de la saison 2010-2011 a été dévoilé.

Les 24 clubs présents ont ainsi pu échanger et dialoguer au sujet des compétitions passées et à venir. A ce sujet, nous pouvons féliciter les membres de notre association loisonnaise qui ont été qualifiés au niveau national des championnats d'hiver et d'été de la saison dernière.

M. Daniel Kruszka, Maire, qui encourage fortement la dynamique sportive de sa commune, était présent lors de cette réunion. Il souhaite que les adhérents du L.A.C. Tir brillent encore cette année lors des futures rencontres sportives.

## Animations multiples pour l'Avant-Garde Colombophile



▲ Les amoureux de pigeons se sont réunis à plusieurs reprises ces derniers temps afin de procéder à diverses animations. En effet, dans un premier temps, M. Alain Charles, Président de l'Avant-Garde Colombophile, a procédé à une remise de prix pour récompenser les performances des 32 adhérents et leurs volatiles. Une pluie de coupes a donc inondé la salle Cuvelier puisqu'au championnat 2010 les loisonnais sont très bien classés.

Puis dans un second temps, les membres de l'association se sont retrouvés dans leur fief, situé rue Devouges, à l'occasion du 2<sup>ème</sup> concours de belote de l'année. 25 équipes se sont affrontées au cours d'un après-midi agréable. Chaque participant, venu des alentours, s'est vu remettre un lot à la fin du concours, et les 4 premiers un chèque d'une valeur allant de 100 € à 20 €. Les membres de l'Avant-Garde se donnent rendez-vous en décembre pour leurs expositions habituelles. ▼

## L'Association Familiale aide ses prochains



▲ Au début du mois de septembre, l'Association Familiale a organisé un marché aux puces à la base de plein air en faveur du Relais des Rêves, présidé et fondé par M. Max Messaoud.

En effet, M. Hervé Lejeune, Président de notre association loisonnaise, a souhaité venir en aide à cette institution qui œuvre dans le but de réaliser les rêves d'enfants gravement malades ou handicapés.

Ainsi, M. Daniel Kruszka, Maire, a été ravi de pouvoir assister à la remise d'un chèque d'une valeur de 1400 € à M. Messaoud.

Ce dernier n'a pas manqué de remercier chaleureusement les membres de l'Association Familiale pour leur participation et leur soutien.



## Remise de prix du concours des balcons et des façades fleuries

▼ Mme Alfréda Laurent, Présidente d'Amalgame, a réuni l'ensemble de son bureau afin de procéder à la remise de prix du concours qu'elle a organisé durant l'été, à savoir celui des façades fleuries. C'est M. Alain Cauvin qui a remporté le 1<sup>er</sup> prix. Tous les participants se sont vus remettre une plante et un vase, les deux premiers ont également eu la coupe de la ville. Mme Laurent est enchantée de voir que de nombreux loisonnais participent à son concours annuel. Par ailleurs à l'occasion des fêtes de fin d'année, elle propose un concours de maisons illuminées pour Noël.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous par courrier adressé à Mme Laurent, 9 rue du Dr Roux à Loison-sous-Lens, entre le 9 et le 20 décembre 2010.



## Loison accueille une nouvelle enseigne :



▲ Depuis le 27 octobre, un nouveau système de courses est possible dans notre commune : Chronodrive.

En effet, ce concept révolutionne le marché de la distribution en proposant une nouvelle manière de faire les courses. Dans un premier temps, il vous suffit de passer commande sur le web (chronodrive.com), puis 2 heures plus tard vous pouvez venir chercher vos paquets en magasin. Les courses sont chargées directement dans votre coffre de voiture par les livreurs de Chronodrive et vous avez le choix du paiement (en ligne ou en magasin).

De plus, le site internet vous propose un large choix de produits allant du hard discount aux marques nationales. Situé route de Lille sur l'ancienne concession du garage Nissan, l'établissement offre une accessibilité facile de par sa position et permet donc un accès plus direct aux clients.

Ce magasin est le premier du genre dans le Pas-de-Calais. A chaque nouvelle implantation, Chronodrive mène une politique d'embauche volontariste et génère sur son territoire la création d'une trentaine d'emplois en CDI. Dans 3 ans, il compte embaucher 50 personnes au total. C'est un plus pour notre circonscription et surtout pour notre commune. En effet, de nombreux loisonnais ont été sélectionnés pour intégrer cette nouvelle société en contrat à durée indéterminée.



M. Daniel Kruszka, Maire, est heureux d'accueillir ce commerce sur son territoire. Il apporte un nouveau service à la population qui permet aux clients de gagner du temps au quotidien, et un certain nombre de loisonnais ont obtenu un emploi fixe proche de chez eux.

## Le site internet de la commune

▼ Depuis le mois d'octobre, vous avez peut-être déjà eu l'occasion de découvrir le nouveau site internet de la ville. En effet, ce dernier a bénéficié d'un « relooking » afin de mieux répondre à vos attentes. A présent, vous pouvez faire des demandes d'état civil en direct sur le site (acte de naissance, de mariage et de décès). Vous pouvez également adresser des messages aux services souhaités tout comme aux différents Adjoints de la commune.

Au fil des pages web, vous pourrez trouver les réponses à vos questions concernant les associations loisonnaises, les permanences, les commerces, ou encore les structures mises en place pour la jeunesse. Vous pourrez également y découvrir les deux adultes relais présents sur la commune, les trois bornes internet mises à votre disposition dans les différents quartiers mais aussi de nombreux liens utiles qui peuvent vous aider dans vos démarches administratives.

Cet outil est l'œuvre d'un groupe de travail supervisé par M. Daniel Kruszka, Maire. Mme Danielle Guidé, Adjointe à la communication, et M. Eric David, Conseiller Municipal, font parti de ce groupe, tout comme M. Serge Talandier, ancien Adjoint à la Communication, M. Didier Sadowski, Directeur Général des Services, M. Dominique Furlan, Directeur de Cabinet, et 3 agents administratifs. Ces derniers alimentent au quotidien les pages du site afin de vous proposer un service mis à jour régulièrement.

C'est pour toutes ces raisons et bien d'autres encore que nous vous invitons cordialement à visiter le site internet, qui peut être très utile dans votre quotidien. Alors n'hésitez plus et connectez vous sur le site [www.ville-loison-sous-lens.fr](http://www.ville-loison-sous-lens.fr)



## Votre nouveau rendez-vous mensuel :



▼ La Municipalité vous invite à découvrir son nouveau projet : Côtés Parents.

Il s'agit de rencontres régulières entre parents et professionnels sur la vie quotidienne, la vie de famille, les loisirs, la vie locale, etc... Depuis octobre 2010, ces séances mensuelles sont mises en place dans les différents quartiers de la commune afin d'être au plus près des parents loisonnais. Les thématiques sont abordées par des professionnels sous forme d'animations, de dégustations, d'ateliers, de projections...

La 1<sup>ère</sup> rencontre s'est déroulée le 12 octobre dernier à la salle Duhamel sur le thème « Tous les goûts sont permis ! ». Mme Caroline Lamand, diététicienne, a présenté de façon originale et créative un apéro-santé pour toute la famille, simple à réaliser et peu coûteux. Mme Lamand a également répondu aux nombreuses questions de l'auditoire et elle a donné des conseils nutritionnels comme les bienfaits de l'ananas : ce n'est pas un brûleur de graisse comme sa réputation l'indique, mais un fruit moyennement sucré et riche en vitamine C. Symbole de vitalité, il participe à la stimulation des défenses immunitaires. Parfait pour affronter l'hiver !

La 2<sup>ème</sup> session a eu lieu le mardi 9 novembre au foyer Lucien Harmant et avait pour thème « Consomm'ér + malin ». Deux intervenants de l'ORGECO, Association de Défense des Consommateurs, ont expliqué à l'assistance les pièges à éviter. Ils ont également donné des astuces d'achat pour dépenser moins. A l'approche des fêtes de fin d'année, cette intervention a séduit une foule de loisonnais.

Alors n'hésitez plus et venez nombreux aux différentes rencontres en famille car des mini ateliers sont mis en place pour vos enfants. Renseignements au 03 21 13 86 02.



## Concert en faveur des sinistrés d'Haïti



▲ La Municipalité, menée par M. Daniel Kruszka Maire, a souhaité venir en aide aux sinistrés d'Haïti, suite à la catastrophe qui a eu lieu en janvier 2010. Pour cela, les Offices Municipaux des Fêtes et de la Culture ont organisé un concert le 1<sup>er</sup> octobre à la salle Cuvelier. Une centaine de personnes ont assisté aux représentations musicales de la Choréale et de l'Orchestre de l'Harmonie la Jeunesse. L'entrée était gratuite mais des programmes étaient mis en vente libre. Ainsi, plus de 200 € ont été récoltés, le tout a été envoyé à la Croix Rouge Française pour que les dons parviennent à la population d'Haïti qui est touchée actuellement par une épidémie de choléra. Mmes Chimot et Nourricier, Adjointes au Maire et Présidentes des Offices Municipaux, sont heureuses d'avoir organisé cette animation qui leur tenait à cœur.

## Jacques Brel a été mis à l'honneur à la salle Cuvelier



▲ L'Office Municipal de la Culture a organisé un concert en hommage à Jacques Brel le 8 octobre 2010. Près de 130 personnes se sont donc réunis afin d'écouter les tubes incontournables de l'artiste, tels que *Amsterdam*, *La valse à mille temps* ou encore *Ne me quitte pas*. Pour l'occasion, 5 artistes étaient sur scène. M. Jacques Schab au piano, Mme Casilda Rodriguez à l'accordéon, M. Christophe Granier à la contrebasse, M. Fred Loisel à la batterie et enfin M. Marc-Antoine Payen au chant.

M. Daniel Kruszka, Maire, a également assisté au spectacle accompagné d'Elus. Ils ont passé une agréable soirée, tout comme le public venu en nombre. Mme Gaëtane Nourricier, Présidente de l'Office Municipal de la Culture, est ravie du succès de son animation et prépare avec soin son programme de manifestations pour l'année prochaine.

## Les Noces de Diamants des époux Duhén

▼ Le 2 octobre 2010, M. Léon Duhén et Mme Marie-Amélia Mantovani ont réitéré leurs vœux de mariage à l'occasion de leurs Noces de Diamant. M. Daniel Kruszka, Maire, a été ravi de présider la cérémonie qui fut festive en compagnie des proches et amis des amoureux. Les deux retraités loisonnais sont heureux de leurs 60 années de vie commune et comptent bien vivre encore de nombreux jours ensemble.



## Retour à la belle époque...



▲ Le Comité des Fêtes du Centre a présenté une soirée dansante sur le thème des années 60-70 à la salle Cuvelier le 13 novembre dernier. Le groupe « Edition Spéciale » accompagné de danseurs vêtus pour la circonstance a enflammé le public en reprenant les airs les plus connus de cette époque. SAS Evénement était également de la partie afin de faire danser la centaine de participants. Pour agrémenter ces animations placées sous le signe de l'amusement, Mme Chimot, Présidente, a procédé à l'élection et à la remise des prix de la plus belle tenue vestimentaire catégorie homme et femme. Toutes les personnes présentes, notamment M. le Maire, ont passé un agréable moment sur les airs «yé-yé» de ces années regrettées.

## instants de recueillement lors des Commémorations

▲ Comme chaque année, les membres du Conseil Municipal se sont retrouvés lors du 1<sup>er</sup> Novembre au cimetière communal afin de fleurir la stèle en hommage aux élus communaux décédés.

Puis ils se sont réunis à nouveau lors de la commémoration de l'Armistice le 11 Novembre. M. Daniel Kruszka, Maire, a été rejoint par M. Henri Bernard, Président des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, de Mme Elisa Chimot, Présidente du Comité des Fêtes, ainsi que de M. Geoffrey Nowak, Président de l'Orchestre l'Harmonie la Jeunesse. Après avoir honoré la Cité 8, le cortège a réalisé un défilé depuis l'Hôtel de Ville jusqu'au monument aux morts de la rue Léon Blum. Suite au dépôt de gerbes, l'Orchestre de l'Harmonie la Jeunesse a joué *la Marseillaise*. Puis, M. Bernard et M. le Maire ont pris la parole à la salle Duhamel avant de clôturer la matinée par le verre de l'amitié.



## La semaine bleue

▼ La Municipalité, l'Office Municipal du 3<sup>ème</sup> Age, le C.C.A.S. et les Seniors Loisonnais se sont une nouvelle fois unis afin de proposer une semaine d'animations aux aînés de la commune dans le cadre de la semaine bleue.

Ainsi, du 18 au 22 octobre, plusieurs professionnels ont investi la salle Duhamel à tour de rôle. En effet, deux agents de la M.A.I.F. ont tenu une conférence dans le but de sensibiliser les personnes présentes aux problèmes que nous pouvons rencontrer avec nos assurances sur l'invitation de la F.N.A.T.H. Ils ont été suivis de peu par Mme Joséphine Noworyta, infirmière, qui a tenu une séance de dédicace pour son ouvrage « La santé est en danger ».

Puis le lendemain les Seniors Loisonnais ont convié la C.P.A.M. de l'Artois afin de débattre sur divers sujets : franchise – forfait, l'aide à la complémentaire santé et le site ameli.fr. La séance s'est terminée par une tombola gratuite mise en place par M. Charles Paris, Président de l'association.

Le milieu de semaine a été marqué par le banquet des aînés qui s'est déroulé à Fruges. Après la visite du musée de l'Abeille d'Opale à Bouin Plumoison, les convives, accompagnés de M. Jacques Peloille, Adjoint au Maire et Président de l'Office Municipal du 3<sup>ème</sup> Age, ont pris place au restaurant « l'Auberge à la Ferme – Sire de Créquy » pour un repas dansant.

Ensuite, trois infirmières libérales loisonnaises avaient rendez-vous le jeudi 21 à la salle Duhamel pour y organiser un dépistage du diabète et de la tension toute l'après-midi.

Finalement, la semaine s'est achevée par l'intervention de l'association Les croqueurs de pommes. Ces derniers ont présenté à nos aînés les nombreuses variétés de pommes qui existent en procédant à une dégustation. M. Palavit, Président de la F.N.A.T.H., a été ravi de cette intervention tout comme les membres du Conseil Municipal présents.

Comme les années précédentes, le bilan de la semaine bleue est positif. M. Daniel Kruszka, Maire, encourage fortement les festivités en faveur des aînés dont la semaine bleue est l'apogée. Une réception a été organisée mi novembre afin de remercier tous les participants et partenaires.

La C.P.A.M.



Dépistage de la tension



Dépistage du diabète



Les croqueurs de pommes

La M.A.I.F.



Réception de clôture



## Des nouvelles entreprises se sont implantées dans notre commune :

### Artois Joints Service

M. Philippe Crevisse se tient à votre disposition pour tout négoce et conseils techniques en industrie. Il est situé au 152 rue Spas.

### Le Marais des Vaches

M. Christophe Laine est le propriétaire d'un étang de pêche se trouvant à Méricourt-sur-Somme. Spécialisé dans la pêche de la carpe, il est possible de louer le matériel adéquat sur place. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à le contacter au 06 18 83 70 09.

### Agence immobilière

M. Mickaël Mame, agent mandataire en immobilier, vous propose ses services pour tous achats et ventes de maison et appartement. La signature du compromis s'effectue chez un notaire et la publicité de votre bien est gratuite. Vous pouvez contacter M. Mame par téléphone au 06 12 68 50 94 ou par mail à l'adresse suivante [mickael.mame@optimhome.com](mailto:mickael.mame@optimhome.com) et consulter son site internet : [www.mame.optimhome-com](http://www.mame.optimhome-com)

## La RD 162 est remise à neuf



▲ Depuis quelques temps, les usagers de la rue Léon Blum sont soulagés de voir les travaux de réhabilitation de la RD 162 achevés. En effet, la remise aux normes de ce tronçon de route, allant du rond point du centre-ville au rond point de la vierge, a débuté en septembre 2009 et d'importantes et contraignantes modifications de circulation ont dû être mises en place. A présent, le tapis de la chaussée étant terminé et les signalisations verticales et horizontales rétablies, la rue Léon Blum est de nouveau ouverte aux administrés.

La Municipalité est consciente des désagréments causés par ces travaux. C'est pourquoi M. Daniel Kruszka, Maire, remercie les riverains de leur patience et de leur compréhension. A présent, ils peuvent bénéficier des nouveaux aménagements : deux passages surélevés, l'un aux abords de l'école Dolto et l'autre en face du bar-tabac-presse « Le Longchamp », la mise en sécurité de la route à la sortie du parking de l'école Matisse ainsi que deux quais bus. Le retrait des câbles aériens, le pavage/macadam alternés des trottoirs et le fleurissement de la rue Léon Blum contribuent à l'embellissement du centre-ville. ▼



## Points internet de la commune

Outre le point internet qui se trouve dans le hall de la Mairie, la Municipalité vous informe que deux nouvelles bornes internet ont été installées au foyer Lucien Harmant et à la salle Olga Lejeune. Elles vous permettent d'accéder aux différents services publics (Pôle emploi, Caf...). Elles sont en accès libre gratuitement et sont à votre disposition aux jours et heures ci-dessous :

▼ **Foyer Lucien Harmant** : le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h ;



## Le canal est en travaux

▼ Depuis le milieu de l'année, le canal a subi de nombreux aménagements. En effet, notre commune s'est associée à Harnes et Noyelles-sous-Lens dans le projet de réaménagement du canal par les Voies Navigables de France. L'objectif est d'instaurer cet espace dans la dynamique des trames verte et bleue de France et de rétablir la circulation fluviale.

Pour se faire, des terrasses et des bassins de décantation ont été créés afin de recueillir la boue draguée. Un système a été implanté dans le but d'empêcher le dépôt des sédiments et des algues dans le fond du canal, et donc de garder un passage profond pour les péniches. De plus, des frayères ont été réalisées le long du canal pour faciliter la reproduction des différentes espèces de poissons, par ailleurs une faune et une flore diversifiées ont été apportées.



## Monsieur Guy Delcourt a tenu une réunion publique



▲ M. Guy Delcourt, Député-Maire de Lens, est venu à la rencontre de la population loisonnaise le 18 octobre dernier lors d'une réunion publique qui s'est déroulée à la salle Duhamel. Les principaux thèmes abordés ont été bien entendu la réforme des retraites, le chômage, le problème de logement, la fiscalité chez les célibataires... Il a également présenté aux 100 personnes de l'assistance, les actions qu'il mène au quotidien à l'Assemblée Nationale et au sein de la circonscription ainsi que ses projets. Puis la parole a été laissée au public où chacun a pu exposer sa principale préoccupation. C'est avec une attention toute particulière que M. Guy Delcourt a répondu à chaque question posée. M. Daniel Kruszka, Maire, et les nombreuses personnes présentes ont chaleureusement remercié le Député-Maire pour son intervention.

▼ **Salle Olga Lejeune** : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h et de 13h30 à 15h30, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h à 11h et de 13h30 à 15h30.



## Récapitulatif du plan de salage

### Informations sur le sel :

#### Chlorure de sodium : des limites d'utilisation à maîtriser :

##### ■ Un taux d'humidité de l'air insuffisant :

Pour être actif, le chlorure de sodium doit s'hydrater. Or, dans certaines conditions météorologiques hivernales avec des températures basses, l'humidité de l'air est souvent très faible et le chlorure de sodium est alors inefficace.

##### ■ Des températures trop basses :

Contrairement aux idées reçues, le chlorure de sodium ne libère pas de chaleur au contact de la glace, il la refroidit d'abord d'une dizaine de degrés. En fondant, la glace va donc fortement refroidir son environnement immédiat. C'est pourquoi, lorsque la température est trop basse, ce refroidissement supplémentaire bloque le processus de fusion. Dans certaines situations météo routières, il est donc préférable de ne pas saler.

##### ■ Une épaisseur de glace ou de neige trop importante :

Il est impossible de faire fondre rapidement, avec un fondant routier, une épaisse couche de neige ou un verglas.

##### ■ Un temps d'action minimum à respecter :

La fusion d'un verglas ou d'une pellicule résiduelle de neige avec un fondant routier demande environ 20 minutes, il est donc inutile de rouler juste derrière une épandeuse en pensant que l'adhérence est redevenue normale.

Dans des cas extrêmes, le sel n'agit plus sous aucune de ces

formes et il faut utiliser d'autres fondants, comme le chlorure de calcium, mais ce dernier coûte 7 fois plus cher que le sel et n'est donc utilisé que dans des cas spécifiques.

#### ATTENTION :

*Il ne suffit pas de saler et de resaler la route pour faire disparaître la neige et le verglas. En raison de ces limites d'utilisation du sel pour le traitement des routes, l'usager doit toujours rester prudent et vigilant en hiver et suivre les consignes de sécurité adaptées au temps de verglas ou de neige.*

### Maîtriser l'utilisation du SEL

#### Un principe : « Salez moins, salez mieux »

Cette opération de sensibilisation et de formation a pour premier objectif d'éviter un salage préventif systématique. Des expériences ont en effet démontré que cette pratique s'avérait inefficace dans 50% des cas et générerait des surconsommations de sels importantes. Cela peut même s'avérer dangereux du fait :

- du maintien d'une humidité constante sur la chaussée
- du degré de protection incontrôlable (rejet du trafic, dilution)
- de la fausse sécurité procurée aux usagers.

Un traitement « précuratif », exécuté dans les délais les plus courts qui précèdent l'apparition du phénomène est préféré à un traitement préventif généralisé. Pour cela, il est primordial de veiller :

- aux prévisions météorologiques (bulletins spécifiques)
- aux conditions atmosphériques au voisinage de la route
- à l'état de salinité de la chaussée.



## Ateliers à la découverte du Louvre Lens

▼ Afin d'éveiller la curiosité culturelle des tous petits et avec l'arrivée du Louvre à Lens, l'inspection académique de Lens a mis en place des ateliers en lien avec les écoles de la circonscription. L'école maternelle Les Marronniers, dirigée par Mme Ferdin, a souhaité faire participer la classe de Mme Madiji des moyens grands.



Ainsi, 18 loisonnais ont travaillé avec un animateur culturel au cours de deux séances à l'école Paul Bert de Lens où ils ont découvert la vache à travers les arts. Installés devant un rétroprojecteur ils ont regardé des peintures et ils ont surtout créé des vaches avec divers matériaux : fil de fer, argile, brindilles, fusain, ... Puis de retour à l'école, ils ont continué leur aventure culturelle en composant des poésies et des dessins.

Les élèves ont ainsi été sensibilisés aux arts. De ce fait, les loisonnais sont maintenant prêts à accueillir le Louvre Lens !



## La semaine du goût dans les cantines scolaires



▲ A l'occasion de la semaine du goût, qui s'est déroulée du 11 au 15 octobre 2010, les cantinières se sont mises en quatre afin de proposer des menus variés et originaux aux enfants. En effet, tout au long de la semaine les repas ont été élaborés en fonction des couleurs, chaque jour correspondait à une teinte. Ainsi, les jeunes loisonnais ont mangé le mardi 12 des mets jaunes (œufs brouillés, escalope au safran avec coquillettes au gruyère, pomme golden) ou encore de la nourriture orange le lendemain (carottes râpées à l'orange, gratin de potiron au



jambon, mimolette et clémentine).

Mmes Gaétane Nourricier et Danielle Guidé, Adjointes au Maire, n'ont pas manqué de partager ces instants de convivialité avec les jeunes loisonnais. Ils ont tous apprécié les repas de la semaine qui n'ont pas manqué d'originalité.

La découverte du goût c'est également invitée dans les classes, et notamment dans celle de Mlle Devermelles de l'école Ventura. En effet, les élèves ont confectionné des gâteaux et des cocktails de fruits qu'ils se sont empressés de dévorer.

## Le cross des écoles primaires

Pour la deuxième année consécutive, les élèves des écoles Dolto et Ventura se sont affrontés lors d'un cross qui a eu lieu le vendredi 22 octobre au complexe sportif Christian Wermers.

En effet, sous un ciel gris les primaires se sont opposés classe contre classe lors de courses organisées. Celles-ci étaient encadrées et dirigées par des agents communaux du service des sports. Cet exercice s'inscrit dans le programme sportif scolaire, notamment la session d'endurance qui a été travaillée par les élèves depuis le début de l'année.

Joie mais également déception pouvaient se lire sur les visages des jeunes loisonnais. Les premiers de chaque course se sont vus remettre une médaille par les encadrants sportifs. Une fois la compétition terminée, les instituteurs ont rejoint leur école et leur classe respective. Les enfants sont repartis avec une collation offerte par la Municipalité.



## La remise des dictionnaires

La Municipalité, menée par M. Daniel Kruszka Maire, a différentes missions à remplir, dont celle de l'éducation. A cet effet, une délégation municipale, conduite par Mme Danielle Guidé, Adjointe au Maire, s'est rendue dans les écoles primaires de la commune afin de remettre un dictionnaire de français et un autre d'anglais à chaque élève. Ces derniers n'ont pas manqué d'accueillir chaleureusement l'ensemble des Conseillers Municipaux venus avec ces présents.

Dorénavant, les élèves de CM2 sont fin prêts à affronter cette nouvelle année scolaire qui va les préparer à leur passage en 6<sup>ème</sup> l'année prochaine.



## Les vacances de la Toussaint dans les structures

Durant les vacances de la Toussaint, les jeunes loisonnais fréquentant les structures d'accueil se sont régalés des animations proposées. En effet, petits et grands sont allés au cinéma et ils ont pratiqué des activités sportives.

Les 6-12 ans sont allés faire du bowling pendant que les 3-6 ans sont allés dans la plaine de jeux Kidzy.

Ces derniers ont également visité l'écomusée de Noyelles-sous-Lens et l'école des Mines de Harnes. Finalement, cette session d'activités s'est achevée par halloween lors d'un après-midi fantomatique.





## AGENDA

### Dimanche 28 novembre :

- L'Amicale Laïque organise sa 18<sup>ème</sup> bourse multi-collections à la salle Cuvelier

### Du vendredi 3 au dimanche 5 décembre :

- 10<sup>ème</sup> marché de Noël sur le parvis de l'Hôtel de Ville et de l'église

### Du vendredi 3 au samedi 11 décembre :

- Une patinoire sera installée sur la Place du Général de Gaulle pour petits et grands

### Du mercredi 8 au jeudi 9 décembre :

- L'Association Familiale met en place une bourse aux jouets au foyer Harmant

### Vendredi 10 décembre :

- 2<sup>ème</sup> rencontre de Côtés Parents à l'école Les Marronniers sur le thème « Cigale ou fourmi » on peut tous faire des économies d'énergie

### Samedi 11 décembre :

- Les Dames Créatives organisent une exposition au foyer Harmant

### Mercredi 15 décembre :

- Goûter de Noël proposé par les Optimistes et le Comité des Fêtes de la Cité Hollandaise au Foyer Harmant

### Vendredi 17 décembre :

- Tournoi en salle André Méresse à la Halle des Sports Cyr Louis Raux par l'ASLoison Football

### Samedi 18 décembre :

- L'Association Familiale fête la fin de l'année à la salle Duhamel

- L'Office Municipal des Fêtes organise l'arbre de Noël des communaux à la salle Cuvelier

### Dimanche 19 décembre :

- L'arbre de Noël de l'ASLoison Football à la salle Cuvelier

### Vendredi 31 décembre :

- Réveillon de la St Sylvestre avec l'Amicale Laïque à la salle Cuvelier

### Dimanche 2 janvier :

- L'Avant-Garde Colombophile organise une exposition et une distribution de bagues à la salle Danglos

### Mercredi 5 janvier :

- Les Optimistes se réunissent au foyer Harmant pour leur Assemblée Générale

### Dimanche 9 janvier :

- Une exposition de pigeonneaux est proposée par l'Avant-Garde Colombophile à la salle Danglos

### Mercredi 12 janvier :

- Le Judo Ju-Jitsu Traditionnel présente ses vœux à la salle Delattre

### Vendredi 14 janvier :

- Vœux de M. le Maire à la population à la Halle des sports Cyr Louis Raux

### Samedi 15 et Dimanche 16 janvier :

- Compétition de l'A.O.L. Gym à la salle Delattre

### Mercredi 19 janvier :

- Le Comité des Fêtes de la Cité Hollandaise et les Dames Créatives présentent leurs vœux au foyer Harmant

### Dimanche 23 janvier :

- L'Amicale des Pêcheurs Loisonnais tient son Assemblée Générale à la salle Rostand  
- Compétition de l'A.S.T.T. au foyer Harmant

## Maux de tête, nausées, ... et si c'était une intoxication au monoxyde de carbone ?



Le monoxyde de carbone ou CO est un gaz incolore, inodore mais mortel. Il se dégage suite à une mauvaise combustion, quel que soit le combustible utilisé (charbon, gaz, pétrole ...). Le monoxyde de carbone se fixe sur l'hémoglobine à la place de l'oxygène, qui ne peut donc plus être transporté dans le sang, provoquant une asphyxie. Le fait de respirer ce gaz entraîne des maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, grandes fatigues, perte de conscience, paralysie. L'évolution peut-être très rapide entre les premiers symptômes et la perte de conscience.

Si vous ressentez l'un de ces symptômes, pensez au monoxyde de carbone ! Arrêtez vos appareils, ouvrez les fenêtres et consultez votre médecin (même en cas de disparition des symptômes).

Le Centre AntiPoison de Lille propose un petit questionnaire sur internet pour faire le diagnostic de sa maison :

<http://www.minicap.net/web/diagnostic.html>

## Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2010 pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections de 2011. Pour ce faire, présentez-vous au guichet de l'Hôtel de Ville muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Attention**, si vous avez changé d'adresse et que vous résidez toujours à Loison, il faut impérativement communiquer votre nouvelle adresse aux agents communaux pour éviter toute radiation.

## En période hivernale pensez à votre facteur !

A l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige et le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles. Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans un souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations. De plus, les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique pour une plus grande accessibilité.

## Marché de Noël et Loison sur Glace

Ne manquez pas la 10<sup>ème</sup> édition du marché de Noël du vendredi 3 au dimanche 5 décembre sur le parvis de l'Hôtel de Ville et de l'église ! De nombreuses animations vous y attendent, vous pourrez les découvrir plus amplement dans le programme joint, notamment la descente du Père Noël qui aura lieu lors de l'inauguration le vendredi 3 décembre. Une patinoire s'invite également à la fête pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive sur la place du Général du Gaulle du vendredi 3 au samedi 11 décembre.



## Place au nouveau marché

Depuis le 22 novembre, un marché se déroule tous les lundis de 8h à 13h sur la Place du Général de Gaulle. Par ailleurs, celui du samedi matin est maintenu. Alors venez nombreux faire vos achats en centre-ville !

## LOISONNAISES, LOISONNAIS,

Cette partie vous est réservée. Faites-nous part de vos remarques ou suggestions.

Merci de noter vos coordonnées afin que nous puissions vous répondre.

**A adresser en Mairie, Service Communication.**

